

**PROCES-VERBAL DE LA SEANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 2 MARS 2026**

Nombre de membres

En exercice : 19

Présents : 16

Représentés : 16

Excusés : 1

Absents : 2

L'an deux mille vingt-six, le deux mars à vingt heures, le Conseil Municipal d'Étriché, dûment convoqué par le Maire, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur David LAGLEYZE, Maire.

PRESENTS : BREHERET Emmanuel, CAMUS Emmanuel, DRANO Rodolphe, DROUIN Véronique, DUPUY-CHANET Marie-Laure, GAUDIN David, GESTRAUD Samuel, GRIMAULT Jean-Louis, LAGLEYZE David, LAPEYRONIE Yann, PETIT Sabrina, RIGAUD Marie-Pierre, ROSEAU Sylvie, SAULGRAIN Henri, STROESSER Delphine, WARY Grégory

EXCUSES : AUDARD Virginie

ABSENTS : AUGEREAU Line, JONET Nathalie

SECRETAIRE DE SEANCE : Monsieur Henri SAULGRAIN

Le procès-verbal de la séance du lundi 2 février est adopté.

1. Approbation du CFU 2025

DCM 2026-20

Monsieur le Maire quitte la salle.

Monsieur le 1^{er} adjoint détaille le compte financier unique 2025 de la commune.

De ce document comptable se dégagent les résultats suivants :

Investissement : Dépenses 853 571.89 € ;	Recettes 668 358.63 € ;	RAR 248 713.61 €
Fonctionnement : Dépenses 1 006 632.51 € ;	Recettes : 1 410 118.04 € ;	RAR 0 €

Ces résultats sont repris au budget de l'exercice 2026.

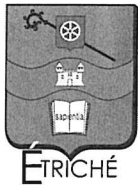
Monsieur le 1^{er} adjoint détaille les investissements réalisés en 2025.

Monsieur le 1^{er} adjoint propose au conseil municipal d'approuver le CFU 2025.

DELIBERE :

Résultat du vote : POUR : 15

Mairie d'Étriché
1, square de la Mairie - 49330 ÉTRICHÉ
02 41 42 60 01 - accueil.mairie@etriché49.fr - www.etriché49.fr
Siret : 21490132400019



2. Affectation des résultats 2025

DCM 2026-21

Monsieur le Maire quitte la salle.

Monsieur le 1er adjoint propose au conseil municipal de :

COMMUNE D'ETRICHE BALANCE AU 31/12/2025		
Recettes de fonctionnement	1 410 118,04	
Dépenses de fonctionnement	1 006 632,51	
Excédent de fonctionnement d'exercice	403 485,53	
<i>Résultat antérieur (excédent)</i>	<i>586 061,56</i>	
Excédent global de Fonctionnement	989 547,09	989 547,09
Recettes d'investissement	668 358,63	
Dépenses d'investissement	853 571,89	
Déficit d'investissement d'exercice	-185 213,26	
<i>Résultat antérieur (déficit)</i>	<i>-165 807,83</i>	
Déficit global d'Investissement	-351 021,09	-351 021,09
EXCEDENT GLOBAL CUMULE		638 526,00

- Prélever la somme de 599 734.70 € sur le résultat de fonctionnement pour couvrir le déficit d'investissement augmenté des restes à réaliser qui s'élèvent à 248 713.61 € (dépenses).

- Reporter le solde soit 389 812.39 € en excédent de fonctionnement.

Monsieur le 1er adjoint propose au conseil municipal d'accepter ces propositions.

DELIBERE :

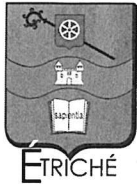
Résultat du vote : POUR : 15

Monsieur le Maire rejoint la salle.

3. Approbation du budget primitif 2026

DCM 2026-22

Monsieur le Maire détaille au conseil municipal le budget primitif 2026 :



ÉTRICHÉ BP 2026 RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Compte	2024	2025	Prévisionnel 2026
002 - Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	491 862,66	586 061,56	389 812,39
6419 - Remboursements sur rémunérations du personnel	31 482,33	25 160,22	10 000,00
Produits des services	191 702,05	208 524,31	199 618,00
Impôts	753 807,04	762 361,40	749 987,00
Dotations	288 767,80	379 273,28	308 206,74
Autres produits de gestion courante	31 670,22	33 691,36	30 200,00
Recettes exceptionnelles	476,31	1 107,47	905,86
TOTAL	1 789 768,41	1 996 179,60	1 688 729,99

ÉTRICHÉ BP 2026 DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Compte	2024	2025	2026
Charges courantes	330 539,43	301 492,80	364 115,73
Charges de personnel	489 429,73	500 530,25	552 163,00
7391112- Autres restit au titre des dégrèvements sur contri directes		8 911,00	5 000,00
6811 - Dotations aux amortissements	49 517,30	34 032,76	33 540,00
6817 - Dotations aux provisions pour dépréciation des actifs circulants	981,47	905,86	807,36
Autres charges de gestion courante	132 762,85	146 617,96	172 546,86
66111 - Intérêts réglés à l'échéance	19 022,89	13 916,88	8 782,41
Charges exceptionnelles	313,16	225,00	500,00
023 - Virement à la section d'investissement	767 201,58	775 889,90	551 274,63
TOTAL	1 789 768,41	1 782 522,41	1 688 729,99

ÉTRICHÉ BP 2026 RECETTES D'INVESTISSEMENT

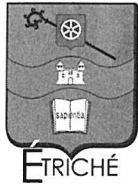
Compte	2024	2025	Prévisionnel 2026
021 - Virement de la section de fonctionnement	585 672,36	775 889,90	551 274,63
041 - Reclassement frais études		3 408,00	3 900,00
Amortissements	126 314,61	73 305,17	89 340,00

Mairie d'Étriché

1, square de la Mairie - 49330 ÉTRICHÉ

02 41 42 60 01 - accueil.mairie@etriché49.fr - www.etriché49.fr

Siret : 21490132400019



2804182 - Subv org publics divers - Bâtiments et installations	32 539,28	32 539,29	33 540,00
10222 - F.C.T.V.A.	71 371,67	36 993,10	50 800,00
10226 - Taxe d'aménagement	5 425,64	2 279,31	5 000,00
1068 - Excédents de fonctionnement capitalisés	166 789,53	181 241,95	599 734,70
Subventions	8 371,00	16 285,00	43 274,00
1323 - Départements			18 264,00
1328 - Autres			25 010,00
TOTAL	964 944,81	1 444 248,53	1 287 523,33

ÉTRICHÉ BP 2026 DEPENSES D'INVESTISSEMENT

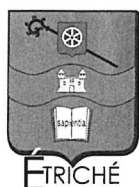
Compte	2024	2025	Prévisionnel 2026
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	118 656,23	165 807,83	351 021,09
RAR	48 133,30	15 434,12	248 713,61
041 - Reclassement frais études		3 408,00	3 900,00
16441 - Opérations afférentes à l'emprunt	109 629,26	114 261,15	72 801,32
Opération 65 Bâtiments communaux	36 844,75	155 836,97	400 750,00
Chaudière mairie			25 000,00
Chaudière salle des sports			40 000,00
Cage escalier Mairie			9 500,00
Eclairage salle des sports			23 000,00
Cheminée + gouttière Mairie			6 100,00
Eglise			285 000,00
Porte école			9 000,00
Tapis sol Alerte + salle des sports			3 150,00
Opération 67 Travaux de voirie	108 969,66	42,30	5 000,00
Voirie	67 779,48	42,30	5 000,00
Opération 83 Informatique	1 490,00	4 602,00	1 000,00
Opération 85 Aménagement Agglomération	10 614,16	130 166,75	7 500,00
Sécurisation bourg		1 343,35	4 000,00
Enherbement bord de Sarthe			3 500,00
Opération 95 Equipement et divers	30 868,87	31 994,38	25 350,00
Panneau cimetièrre			500,00
Coques chaises Alerte			1 000,00
Laveuse sol			5 200,00
Congélateur Alerte			500,00
Meuble Mairie			1 050,00

Mairie d'Étriché

1, square de la Mairie - 49330 ÉTRICHÉ

02 41 42 60 01 - accueil.mairie@etriché49.fr - www.etriché49.fr

Siret : 21490132400019



Isolation combles Mairie			1 300,00
Table RS			4 700,00
Défibrillateur			2 000,00
Matériel Atelier	966,73	1 499,21	1 500,00
CMJ		3 968,54	3 000,00
Ecole	5 822,25	1 893,17	4 600,00
Opération 96 Cimetière			171 487,31
TOTAL	468 282,97	1 019 379,72	1 287 523,33

D GAUDIN ne voit pas de ligne d'investissement concernant les énergies vertes. Monsieur le Maire lui répond que pour équilibrer le budget, il fallait sortir une dépense et que les PPV ne sont pas la priorité à côté des chaudières ou de la toiture de l'église.

D GAUDIN dit que nous avons fait reprendre la charpente du restaurant scolaire mais que l'on ne décide pas de mettre des panneaux photovoltaïques dessus. Nous verrons en fonction des chaudières de la mairie ou de l'église, si arbitrage il y a à faire.

G GAUDIN demande, ne peut-on pas mettre 50 000 € en voirie et seulement 120 000 € dans l'opération 96, cela n'empêche pas une décision modificative dans l'année.

D STROESSER se demande qui va gérer les suivis des travaux, s'il y a l'église, cela représente beaucoup de temps.

Monsieur le Maire informe que si nous n'obtenons pas la DETR 2026, nous pourrions modifier le budget en conséquence et nous referons une demande de DETR en 2027 pour la toiture de l'église.

D GAUDIN s'interroge sur le fait qu'il n'y ait pas de ligne également pour l'achat de matériel en cas de sinistre, suite aux inondations, nous sommes pauvre sur le sujet. Monsieur le Maire lui répond que lors des inondations, Cheffes a été évacué, un espace d'accueil a été installé à Tiercé par la Sécurité Civile qui a tout géré (lits, tentes, couvertures ...). Le centre a été ouvert lundi à 8h et il a été fermé à 12h car pas de demandes, les sinistrés ont été hébergé chez la famille ou des amis.

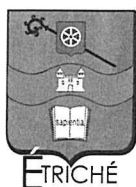
Monsieur le Maire répond que s'il faut faire un investissement à ce sujet, il faut faire des investissements de masse ou rien. D STROESSER s'interroge sur le fait que le sujet soit abordé en communauté de communes. G WARY informe que le matériel doit être contrôlé tous les ans.

Monsieur le Maire clos le sujet en disant que lors du renouvellement du PCIS, le sujet sera proposé à l'ordre du jour.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'accepter le budget primitif 2026.

DELIBERE :

Résultat du vote : UNANIMITE



4. Approbation du CRAC au 30.06.2025 : modification

DCM 2026-23

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que lors de sa séance du 8 décembre 2025, il avait été délibéré l'approbation du CRAC au 30.06.2025.

Cependant, nous avons reçu un courrier de la préfecture nous mentionnant que les montants délibérés en recette et en dépense ne concordaient pas avec le CRAC.

Nous avons délibéré sur un bilan prévisionnel de 4 231 000 € hors taxes alors que le montant exact est de 4 230 741 € hors taxe.

Dans le CRAC également, il est mentionné « afin d'engager les travaux de viabilisation de la 3^{ème} tranche de l'opération, il est sollicité auprès du concédant l'autorisation de mettre en place les financements suivants :

- Mise en place d'un nouvel emprunt de 400 000 € en 2026.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal :

- d'approuver le bilan prévisionnel au 30 juin 2025 portant les dépenses et les recettes de l'opération à hauteur de 4 230 741 € HT.

- d'autoriser la mise en place d'un nouvel emprunt de 400 000 € en 2026 afin d'engager les travaux de viabilisation de la 3^{ème} tranche.

DELIBERE :

Résultat du vote : UNANIMITE

5. Subventions aux associations 2026

DCM 2026-24

Marie-Laure CHANET quitte la salle.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que les différentes associations de la commune ont fait leur demande de subventions pour l'année 2026.

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2026

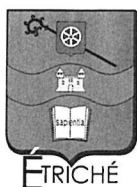
Groupe	Nom	2025	Demandé 2026
Associations communales	Club des Amis du 3e âge	300,00 €	300,00 €
	Société de boule de fort "La Concorde"	300,00 €	300,00 €
	Etriché en Fête (Repas des séniors + la Grande tablée)	8 000,00 €	8 000,00 €
	L'Alerte	7 000,00 €	6 000,00 €
	Etriché en Transition	0,00 €	0,00 €

Mairie d'Étriché

1, square de la Mairie - 49330 ÉTRICHÉ

02 41 42 60 01 - accueil.mairie@etriche49.fr - www.etriche49.fr

Siret : 21490132400019



	Ameclo	300,00 €	300,00 €
	LAMY	200,00 €	200,00 €
	Nuisibles	200,00 €	200,00 €
Associations culturelles	Chorale "En'chanté"	500,00 €	500,00 €
	Festival de la Voix 'En'chanté"	0,00 €	0,00 €
	La Vallée des Arts	0,00 €	500,00 €
Scolaire	Association des parents d'élèves (Alphonse Daudet)	300,00 €	300,00 €
	Association des parents d'élèves (Les Templiers)	300,00 €	300,00 €
	Coopérative scolaire (Alphonse Daudet) - Crédits éducatifs (140 él x 31,00€ pour 2026)	4 650,00 €	4 340,00 €
	OGEC (Les Templiers) - Crédits éducatifs (73 él x 31,00€ pour 2026)	2 139,00 €	2 263,00 €
	OGEC	41 666,90 €	44 650,31 €
Associations hors commune	Comice agricole du canton de Durtal (0,30€ / hab x 1 541 habitants)	462,30 €	462,30 €
	Fondation du patrimoine	120,00 €	120,00 €
	Association pour la sauvegarde des chapelles et calvaires de l'Anjou	70,00 €	70,00 €
	Amicale des donneurs de sang du canton de Durtal	120,00 €	120,00 €
	Souvenirs Français	50,00 €	50,00 €
	Sourires partagés		100,00 €
	Les Restos du Cœur	217,00 €	251,00 €
		66 895,20 €	69 326,61 €

D GAUDIN s'interroge sur le montant concernant La Vallée des Arts.

La Fondation du Patrimoine n'attribue pas de subvention, elle fonctionne par mécène. Y LAPEYRONIE expose le fait que concernant les travaux d'entretien de toiture, cela ne relève pas du mécénat mais concernant des travaux d'embellissement nous pourrions faire appel à du mécène.

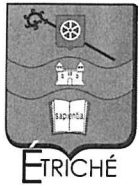
Y LAPEYRONIE demande si l'association « Les Pieds Tanqués » ont fait une demande de subvention. La réponse est non.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de valider ces montants pour l'année 2026.

DELIBERE :

Résultat du vote : POUR : 15

Marie-Laure CHANET rejoint la salle.



11. Informations diverses

- Tenue de bureau de vote : continuer de compléter le tableau

- Inondations : l'eau est redescendue, plus aucune maison d'inondée, les parpaings distribués sont en cours de récupération. La commune a investi dans des parpaings et des bastaings. La commune a été reconnue en état de catastrophe naturelle.

MP RIGAUD rapporte les remerciements des habitants du Moulin d'Yvray.

G WARY demande si nous avons des nouvelles sur l'état de la Route du Porage suite aux déviations. Il n'y a pas de problème.

Monsieur le Maire informe que le PCS sera revu lors du prochain mandat.

- D GAUDIN demande si les travaux Rue de la Mare vont reprendre, les travaux sont en stand-by en attente d'Enedis.

- G WARY informe qu'il y avait des véhicules de stationner sur le parvis de l'église ce week-end, il est confirmé en conseil municipal que c'est interdit et susceptible de faire l'objet d'une verbalisation par les autorités.

FIXE la prochaine séance du conseil municipal au mardi 7 avril 2026 à 20 heures.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h20.

**Secrétaire de Séance
Henri SAULGRAIN**

Etriché, le 03 mars 2026

**Le Maire
David LAGLEYZE**

